



N° 1 - OCTOBRE 2024

Mont' mag



SOMMAIRE

EDITO DU MAIRE	p 3
TROMBINOSCOPE DES ÉLUS	p 4
FINANCES	p 5
VIE DE LA COMMUNE	p 6 à 11
VIE ASSOCIATIVE.....	p 12 et 13
URBANISME.....	p 14 à 16
JEUNESSE	p 17 à 20
SICAPER.....	p 21
INFORMATIONS PRATIQUES.....	p 22
TRIBUNES DES ÉLUS	p 23
EVÈNEMENTS À VENIR	p 24

Horaires de la mairie

Lundi : 9h-12h / 13h-17h
Mardi : Fermé
Mercredi : 9h-12h / 13h-17h
Jeudi : 9h-12h / Fermé
Vendredi : 9h-12h / 13h-17h
Samedi : 9h-12h

Tél. : 02 35 79 09 29 - E-mail : mairie@montmain.fr

Commune de Montmain

Directeur de publication et rédacteur en chef : M. Baudel, Maire de Montmain

Collaborateurs : Membres commission communication

Parution : Trimestrielle

Distribution : Ville de Montmain

Impression : Histoire d'Enseigne - Imprimé sur du papier recyclé



Remerciements et Héritage

Chères Manemontaises, chers Manemontais,

En préambule de ce premier édito, je tenais à remercier une nouvelle fois très chaleureusement tous ceux et celles qui nous ont apporté leur confiance pour ce mandat à la tête de la commune. La forte participation à cette élection municipale anticipée, nous montre que vos attentes sont importantes. Nous allons essayer d'en être à leur hauteur.

En nous présentant, nous acceptons l'héritage actuel de la commune et souhaitons être une équipe au service de tous les habitants. Grâce à votre adhésion à notre projet, nous travaillons déjà depuis 6 mois pour que cet héritage ne soit plus un passif mais la base d'un avenir ambitieux. Vous êtes nombreux à venir vous intéresser à la destinée de notre village. Preuve en est, la création d'un nouveau comité des fêtes qui a déjà, en partenariat avec la Mairie, redynamisé Montmain. Je tenais ainsi, à remercier tous les bénévoles qui, sans compter, œuvrent pour nous proposer des animations permettant de créer un lien entre les Manemontaises et Manemontais. Avec mon équipe, nous mettrons tout en place pour que cet engouement persiste et permette de nous réunir tous ensemble régulièrement autour de thèmes festifs mais également d'intérêt collectif. Le premier chantier citoyen fut à ce titre l'un de ces moments partagés pour le bien commun. J'aimerais, d'ailleurs, remercier tous les participants, venus avec pelles et brouettes, qui en ont permis sa réussite.

En arrivant à la mairie, nous avons apprécié travailler avec des agents communaux, quel que soit le service où ils sont affectés, très autonomes et force de proposition.

Toutefois, comme dans chaque héritage, il y a toujours une part un peu cachée et moins agréable. Nous travaillons donc, de concert avec les services de l'état, à réduire par exemple, le déficit record de notre centre de loisirs. Un engagement fort de notre part a été pris pour le pérenniser en régularisant sa situation financière, d'ici la fin de ce mandat.

Un autre point très sensible, est l'engagement pris par nos prédécesseurs dans la construction de la piscine du plateau EST. Vous lirez par ailleurs les problèmes auxquels nous sommes confrontés pour son ouverture et l'augmentation de notre taxe foncière qui en découle. Mais restons optimistes, cet espace aquatique permettra très vite à nos écoliers de pouvoir apprendre à nager gratuitement et aux habitants de notre commune de bénéficier à tarif préférentiel d'un endroit propice à la détente, au bien-être et aux activités sportives. Nous œuvrons donc avec les maires des autres communes dans ce sens.

Cet héritage, nous l'acceptons et l'assumerons ! Nous ne nous cacherons pas derrière ce qui a été fait avant, en rejetant la faute sur les uns et sur les autres. L'avenir nous appartient, et c'est à nous, Manemontaises et Manemontais, ensemble, de le rendre radieux.

Je vous souhaite à tous pour cette fin d'année 2024, de vivre de petites comme de grandes joies.

Bien à vous !

Aymeric BAUDEL

TROMBINOSCOPE DES ÉLUS



BAUDEL Aymeric
Maire
Président du CCAS
Membre du SIVOM



ROSSIGNOL Elodie
1^{re} Adjointe en charge du
personnel
Vice-présidente du SIVOM
Conseiller Métropole



MIRIANON Cyril
2^e Adjoint
En charge de l'urbanisme
Membre du CCAS
Conseiller Métropole



LE GOAZIOU Lydie
3^e adjointe
en charge de l'enfance et
de la petite enfance
Membre du CCAS



CELIA Mickaël
4^e adjoint
En charge des travaux
et cérémonies
Membre comité des fêtes



GATTIN Isabelle
Conseillère municipale
Membre commission
Enfance et Administration



DOLPHENS Patrick
Conseiller municipal
Membre commission
PMR, communication,
fêtes et cérémonies
Membre comité des fêtes



FLEURIEL Céline
Conseillère municipale
Membre commission
Enfance, Administration et
urbanisme.
Membre du SIVOM et
du CCAS



CHABILAN Fabien
Conseiller municipal
Membre commission
finances, urbanisme et
communication.



LERAT Marie-Christine
Conseillère municipale
Membre commission
Finances et communication
Membre du SIVOM



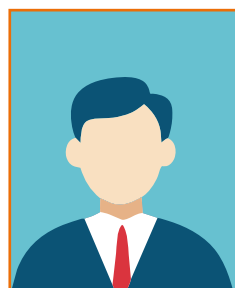
FLEURIEL Gilles
Conseiller municipal
Membre commission
Finances, urbanisme et
communication



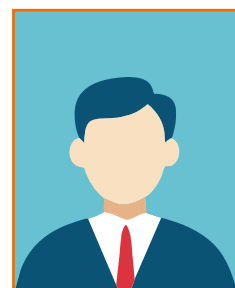
SKIBA Malika
Conseillère municipale
Membre commission
PMR, enfance
Membre du CCAS



COTY Thomas
Conseiller municipal
Membre commission
Administration, urbanisme
et enfance



LECOURT Jacques
Conseiller municipal
Membre commission
urbanisme



HARAUX Aimé
Conseiller municipal

QUESTIONS-RÉPONSES

- **Il se dit que les finances de la communes ont été « remontées ». Qu'en est-il réellement ?**

Ce mardi 8 octobre, les services de la préfecture recevaient M. le Maire pour faire un point sur la situation financière de la commune. En effet, toutes les communes ayant des finances fragiles sont soumises à un réseau d'alerte. Ainsi, Montmain faisant partie depuis plusieurs années de ce réseau, est interrogée sur ses déficits et sa gestion. Le constat est sans appel, la gestion financière de notre village a été mauvaise depuis plusieurs années comme le démontre **le déficit important de notre centre de loisirs qui avoisine en 2023, les 130 000 euros soit 10 % de notre budget total**. Nous pourrions également ajouter à cela, une facture énergétique qui a grimpé de façon exponentielle, certes en raison d'une augmentation des prix de l'énergie mais surtout par une absence d'investissement en rénovation énergétique sur nos bâtiments communaux. L'argent mis de côté, s'est fait au détriment de l'entretien de nos bâtiments et d'une réflexion sur la gestion des charges incompressibles de personnel.

Enfin, l'endettement pèse lourd sur nos finances : près de 100 000 euros de remboursement par an dont 40 % en intérêts. D'ailleurs, un de ces emprunts fut pris **par l'équipe précédente, en 2016, pour un montant de 450 000 euros**, à l'achat-vente du terrain de la résidence du château d'Eau. Etonnant, sur un projet qui devait nous rapporter de l'argent, nous sommes contraints de payer des intérêts !

Bref, **les finances n'ont pas été « remontées »** ! Nous en avons conscience et avons présenté aux services financiers de l'Etat, **un plan d'investissement et de gestion économe pour faire baisser les déficits et les coûts, tout en préservant la même qualité de services rendus aux Manemontaises et Manemontais et ce, sans augmenter les impôts.**

- **Pourquoi ma taxe foncière a-t-elle augmenté alors que l'équipe municipale n'a pas voté d'augmentation ?**

La taxe foncière est calculée à partir d'une base locative chiffrée par les services de l'état (INSEE). Cette année, cette base a augmenté engendrant mécaniquement une hausse de notre taxe même si le taux voté par l'équipe municipale est resté identique à celui des années précédentes. Toutefois, la partie la plus importante de l'augmentation demeure dans l'élévation du taux des syndicats de communes.

Pourquoi ce taux est en hausse ?

La raison en est simple, notre commune fait partie du SICAPER, syndicat intercommunal qui gère la nouvelle piscine. A ce titre, et suite à l'achèvement des travaux de ce centre aquatique, la participation de notre commune est en forte augmentation. Certaines communes ont fait le choix de fiscaliser la totalité des sommes dues, laissant leurs habitants financer cet équipement par leur taxe foncière. Le choix de la commune de Montmain a été différent. **La nouvelle équipe municipale a donc décidé de prendre en charge sur son budget une partie de cette somme.**

Cette prise en charge, correspondant au montant de l'investissement, **a donc permis de diminuer de moitié la hausse de votre taxe foncière.**

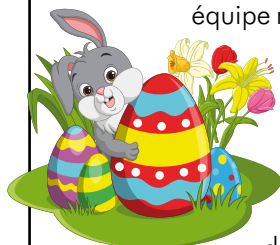
Nous étudions la possibilité dans le prochain budget 2025 de prendre en charge une partie encore plus grande de cette participation au fonctionnement de la piscine, réduisant ainsi la part des habitants.



Vous avez des questions sur la commune, n'hésitez pas à les poser à l'adresse suivante : mairie@montmain.fr Nous y répondrons dans la rubrique concernée lors de la prochaine édition de notre « Mont'mag »



CHASSE AUX CŒUFS



Ce samedi 30 mars était organisée à l'initiative de la nouvelle équipe municipale, une chasse aux œufs pour tous les enfants de la commune. Au programme de cette manifestation souhaitant fêter l'arrivée du printemps, une quête à travers le parc Eugénie Watteel à la recherche des œufs perdus ! C'est donc dans un lieu bien préparé et fleuri par nos agents, que nos enfants ont pu troquer le fruit de leur chasse contre des personnages en chocolats, sous l'œil de notre lapin «géant». Un grand merci à tous les conseillers municipaux et aux bénévoles qui ont fait de cette matinée une réussite, permettant également aux parents de faire plus ample connaissance autour d'un thé ou d'un café.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Cette année la cérémonie du 8 mai fut placée sous le signe du partage intergénérationnel. Dans le souci de faire perdurer ce souvenir et d'une transmission aux jeunes générations, l'équipe municipale avait souhaité inviter les enfants des écoles. C'est donc un cortège regroupant anciens combattants, parents, enfants et grands-parents qui est parti de la place de la mairie vers le Monument aux Morts suivant M. Renoult porte drapeau de cette journée. Après le discours de M. Baudel, maire de la commune, les enfants ont déposé une gerbe du souvenir et lu les noms inscrits sur le monument, de tous les hommes et femmes morts pour la France durant toutes les guerres. Puis, c'est avec émotion, qu'ensemble nous avons entonné la «Marseillaise». Cette commémoration s'est ensuite conclue autour d'un verre de l'amitié dans la salle du conseil. Un grand merci à tous les participants qui ont permis de perpétuer ce souvenir.

LE TERRAIN DE PÉTANQUE DE MONTMAIN FAIT PEU NEUVE !

Par Le champion de l'édition 2024 du tournoi de Montmain, Mickäel CELIA

Il n'y a pas de sport plus fédérateur et intergénérationnel que la pétanque, que ce soit entre amis, en famille, peu importe le niveau... Malheureusement depuis quelques années, le terrain de la commune, place Oetzen était devenu impraticable. L'équipe municipale s'est donc donnée comme objectif de le réhabiliter afin de permettre aux Manemontaises et Manemontais de se réapproprier cet espace. Grâce au travail minutieux des employés municipaux, Arnaud DOURNEL et Stevie DILARD, le terrain fut nettoyé, réapprovisionné en sable, damé et finalement inauguré par monsieur le

maire, Aymeric BAUDEL, le samedi 25 mai 2024 à l'occasion du premier tournoi communal.

Ce tournoi, rassemblant par un bel après-midi ensoleillé, quelques 32 équipes de la commune, fut un véritable succès ; plus de 80 personnes ont pu profiter dans la bonne humeur, du beau jeu et se rafraîchir au stand boissons tenu par les bénévoles du comité des fêtes nouvellement constitué. Il s'est dit que les vainqueurs seront prêts à remettre leur titre en jeu pour le tournoi 2025 !

Monsieur le Maire et son équipe ont par ailleurs tenu à remercier les employés municipaux pour leur excellent travail, les joueurs, ainsi que les commerçants de Montmain qui ont généreusement participé à la confection des lots pour les gagnants. À l'issue de cet évènement, plusieurs Manemontaises et Manemontais ont décidé spontanément de se réunir chaque vendredi à partir de 17h, pour quelques parties ouvertes à tous, petits et grands.



LA FÊTE DES VOISINS

Tombée un peu dans l'oubli ces dernières années, l'équipe municipale avait le souhait de renouer avec cette fête qui permet aux voisins de se réunir et de faire plus amples connaissances. C'est aussi l'occasion, autour d'un apéritif ou d'un repas, de mieux se connaître mais également de développer l'entraide de voisinage et la solidarité. Ainsi, malgré le temps plus que maussade, de nombreux Manemontais et Manemontaises se sont réunis pour célébrer les voisins. Certains même, souhaitant investir les espaces verts de la commune, espérant le soleil, avaient reporté cette fête à une date ultérieure. A l'initiative de cette fête, la mairie avait proposé à tous les habitants qui souhaitaient se réunir, le prêt de matériel (tables, chaises, tonnelles) et leur offrait en prime l'apéritif. Gageons que cela donne envie à d'autres quartiers de se réunir l'an prochain.



FÊTE DE LA MUSIQUE

Depuis 1982, les français fêtent la musique tous les 21 juin. Cette année, la commune de Montmain avait décidé de renouer avec cette tradition forte en proposant de fêter la musique puis de regarder ensemble sur grand écran le match de l'euro de football opposant la France aux Pays-Bas. C'est donc en partenariat avec le comité des fêtes qu'un podium, une sono et une buvette furent installés dans la cour de l'école, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Une jeune Manemontaise a d'ailleurs pu profiter du podium pour nous montrer son talent au piano avant que la soirée ne

se transforme en une boum géante menée par quelques très belles voix de nos écoliers et notre maire. Ce dernier en a profité pour apprendre aux enfants et aux adultes présents, quelques chorégraphies dont une devait être la célébration en cas de but de l'équipe de France. Malheureusement, cette dernière ne marqua pas ce soir-là ! Malgré le score vierge, la cour de l'école avait fait



le plein pour cette retransmission. Cette première fut une réussite grâce aux concours des membres du comité des fêtes et aux membres de l'équipe municipale. Vivement l'an prochain !



RETRANSMISSION FRANCE/ESPAGNE

Grâce à leur beau parcours, les bleus arrivèrent en demi-finale face aux espagnols. Bien que non programmée, le comité des fêtes n'a pas hésité une seconde lorsque M. Baudel, maire de la commune a émis l'idée d'une retransmission. Toute son équipe du comité des fêtes s'est alors mise en action, épluchant des pommes de terre, aménageant et décorant la salle et préparant un repas pour la soirée. Au menu, le traditionnel saucisse frites des jours de match. Un grand merci aux bénévoles et à M. Dolphens pour ses talents en cuisine. Malgré la défaite de nos bleus, l'ambiance fut festive et grâce à l'organisation soignée du comité des fêtes, notre déception fut un peu atténuée. Encore merci à tous les participants et aux bénévoles pour cette belle soirée !



COMITÉ DES FÊTES

Point au programme de la nouvelle équipe municipale, la création d'un comité des fêtes afin d'animer la commune, fut mis en place rapidement. Ainsi, les Manemontaises, Manemontais et commerçants locaux étaient conviés à une assemblée générale extraordinaire pour créer l'association. L'engouement pour ce comité était bien réel et les habitants vinrent nombreux. Après une belle soirée d'échanges, les statuts du comité étaient rédigés et les projets nombreux. Nous rappelons que le comité des fêtes est ouvert à tous les habitants et commerçants de notre commune. Comme vous avez pu le lire précédemment, notre comité est déjà très actif. Nous saluons le nouveau bureau ainsi que tous les membres bénévoles. Vous trouverez ci-dessous l'agenda des évènements à venir pour 2024/2025.



MM. Blaise (président), Panier (Trésorier) et Dolphens du comité des fêtes.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE MONTMAIN 2024

Le comité des fêtes de Montmain vous propose pour cette fin d'année 2024 :

- OCT MOIS OCTOBRE ROSE** (with pink ribbon icon)
- NOV 30 BOURSE AUX JOUETS** (Salle des sports)
- NOV 3 APRÈS -MIDI ENFANT** (Concours citrouilles et déguisements - 15h-17h, Salle Georges Brassens)
- DEC 1 MARCHÉ DE NOËL** (Salle des sports)

2025

11-01 : boom des enfants	25-05 : tournoi de pétanque
08-03 : journée de la femme	31-05 : fête des voisins
20-04 : chasse aux oeufs	21-06 : fête de la musique



• **Comment avoir des informations sur les manifestations du comité des fêtes ?**

Pour contacter le comité des fêtes rien de plus simple, j'envoie un mail à l'adresse suivante en laissant mes coordonnées :

comite-des-fetes@montmain.fr
montmaincomitedesfetes@gmail.com

• **Puis-je encore faire partie du comité des fêtes ?**

Le comité des fêtes est ouvert à tous les habitants de Montmain. N'hésitez pas à les contacter à l'adresse ci-dessus pour connaître les dates de réunion.

• **J'ai une idée d'organisation pour la commune et aimerais la réaliser. Comment faire ?**

Génial ! La mairie et le comité des fêtes seront ravis d'étudier la faisabilité de votre organisation. Un mail à l'adresse suivante pour lancer le projet :

mairie@montmain.fr

LA FÊTE DU VILLAGE

Evènement phare de l'année, notre fête du village a pu bénéficier cette année de l'appui du comité des fêtes pour son organisation. Au programme, des nouveautés et la traditionnelle fête foraine. La journée



du samedi démarrait fort avec une innovation, un tournoi de football pour les jeunes. 25 enfants de 6 à 13 ans ont ainsi pu s'affronter dans la bonne humeur et sous les encouragements d'un public passionné. Un goûter et la remise des récompenses par Monsieur le Maire, ont clos cette belle matinée sportive. En début d'après-midi, ce fut l'ouverture de la fête foraine où petits et grands ont pu s'adonner aux joies des jeux et des sensations. A la tombée de la nuit, le comité

des fêtes innovait en proposant une retraite aux flambeaux au départ de la mairie. Ce fut une réussite avec un peu plus d'une centaine de personnes qui ont déambulé à la lueur des lampions en empruntant la rue de la mairie, puis celle du château d'eau, descendant la rue Eugénie Watteel et enfin remontant vers la place Oetzen. Durant cette balade, des idées émergèrent pour l'an prochain afin de rendre cette retraite aux flambeaux plus festive (musique, batucada...).



• Pourquoi cette année, il n'y a pas eu de feu d'artifices ?

Cette année la nouvelle équipe municipale avait décidé face à son prix très conséquent mais également en raison de son lieu de pas de tir (la cour d'école), de ne pas le renouveler. Avec le comité des fêtes, la commune réfléchit à d'autres animations qui viendraient enrichir notre fête du village. Concerts, guinguette, bal...



LA FÊTE DU VILLAGE

Le dimanche matin, les bénévoles du comité des fêtes étaient sur le pont, aux aurores, pour accueillir les exposants de la foire à tout. De nombreuses personnes sont ainsi venues vendre leurs objets toute la journée sur la place Oetzen. La bonne humeur était de mise et le soleil de la partie. Vendeurs et acheteurs ont ainsi pu échanger et se restaurer au stand du comité des fêtes qui proposait notamment une restauration et de quoi se désaltérer. L'après-midi, la fête foraine compléta cette belle journée qui a vu de nombreuses personnes s'amuser et échanger. Bravo au comité pour cette très belle organisation et merci aux forains qui ont su amuser et divertir durant ce week-end.



ASSOCIATION EUROPE INTER ECHANGE

Echanger au-delà des frontières, c'est nous enrichir !

Europe Inter Echanges, association créée en 1979, est le comité de jumelage de treize communes du plateau EST de Rouen. Elle assure, par délégation de ces dernières, la maîtrise d'œuvre de cinq jumelages avec des collectivités locales **d'Irlande, d'Allemagne, d'Italie, de Pologne et du Burkina Faso**.

Grâce à **Europe Inter Echanges**, plusieurs milliers de personnes du plateau EST de Rouen ont déjà pu découvrir nos voisins européens par le biais d'échanges sportifs, culturels, familiaux...

L'association organise cette année, un **Réveillon de la Saint Sylvestre à la Salle Gribotière de Boos à partir de 19h30**. Un menu gourmand vous attend suivi de sa soirée dansante. (Prix adhérent EIE : 75 euros, non adhérent EIE : 85 euros).



[Réservations et informations au 06.63.90.76.77 ou contact@europe-inter-echanges.org](mailto:contact@europe-inter-echanges.org)



RÉTROSPECTIVE DE LA FÊTE DE L'ASCM LE 8 JUIN 2024 THÈME « LES JEUX OLYMPIQUES » BARBECUE GÉANT ET SOIRÉE DANSANTE AVEC DJ MULTI INSTRUMENTISTE



Cette année, L'ASCM avait choisi, pour sa fête traditionnelle marquant la fin d'année sportive et culturelle, le thème des Jeux Olympiques. Au cours de cette journée du 8 juin, de nombreuses activités ont été proposées aux adhérents et aux Manémontais. Avec l'aide des sections composant L'ASCM, une randonnée avec un quizz autour de Montmain ainsi que des initiations au judo, à la musculation, au badminton, au sh'bam, au pilates, au yoga et à la sophrologie, ont pu être proposées aux adhérents et aux habitants de Montmain. Afin de parfaire cette journée, la bibliothèque est restée ouverte en proposant tout d'abord un sympathique café matinal suivi sur le temps du midi par une dégustation délicieuse de spécialités grecques.



Lors de cette journée qui s'est terminée par la célèbre soirée de L'ASCM dans la salle G. Brassens, la section Arts, Couleur et Terre a mis en place une exposition de tous

les talents de ses adhérents. C'est

donc en musique et en apothéose que cette journée de fête s'est conclue par une soirée dansante très bien animée.

L'ASCM remercie tous les membres des bureaux des sections pour leur bénévolat toute l'année, mais également pour leur implication qui a fait de cette fête une réussite. Leurs remerciements vont également à M. BAUDEL, maire de la commune, au personnel municipal pour l'aide matérielle et au personnel du CALM pour les décorations.



ECOLE DE MUSIQUE CONVENTION



Cette année, la commune de Montmain a décidé de s'associer avec l'école de musique de Franqueville-Saint-Pierre et d'en devenir partenaire. Une convention a d'ailleurs été signée par M. Baudel, notre maire et M. Blondel président de l'école de musique en présence de M. Dubos son directeur. Ce partenariat doit permettre aux Manémontais de pouvoir s'inscrire avec un tarif préférentiel. N'ayant plus de section musique, au sein des associations de notre village, il paraissait donc important à l'équipe municipale de pouvoir offrir aux habitants une nouvelle offre culturelle. Au-delà de ce tarif avantageux, les enfants de notre école pourront bénéficier gratuitement d'un éveil musical et vous aurez également le loisir de venir apprécier un concert de l'école de musique de Franqueville-Saint-Pierre à Montmain. Peut-être de quoi susciter de nouvelles vocations.



M. Baudel, maire de la commune, entouré par M. Blondel, président de l'école de musique et M. Duboc, son directeur.

NOUVELLE SECTION CHORALE

Toujours au rayon culture, nous sommes heureux de compter parmi les associations Manémontaises, une petite nouvelle. En effet, la section Chorale de l'ASCM a vu le jour et a démarré ses répétitions depuis début septembre. Montmain à l'unisson se réunit donc tous les mercredis vers 19h pour un répertoire très varié. Nous tenons ici à saluer l'initiative de Mme Estèves Sylvie qui a mis en route ce beau projet, aidée par notre chère présidente de l'ASCM, Mme Annick Blaise. Afin de permettre à cette association nouvellement créée, d'engager un chef de chœur, l'équipe municipale a décidé de l'aider financièrement. En attendant impatiemment que cet ensemble vocal puisse se produire à Montmain, nous lui souhaitons bon vent !



BIBLIOTHÈQUE DE MONTMAIN

Le Coin de la table est un roman émouvant qui plonge le lecteur dans la vie de Sophie Meunier, une femme de 48 ans ayant repris avec succès le restaurant familial dans un petit village de province. Sophie semble avoir atteint un équilibre parfait entre sa vie professionnelle et personnelle : mariée à son amour de jeunesse, mère de deux enfants épanouis, et entourée d'un cercle d'amis fidèles. Son existence paisible est rythmée par les saveurs et les souvenirs d'une vie au cœur de l'ambiance chaleureuse du restaurant.

Cet équilibre est pourtant bouleversé lorsque sa mère commence à perdre la mémoire, une maladie qui pousse Sophie à l'interroger sur ses antécédents médicaux. La réaction inattendue de sa mère suscite des doutes, révélant l'existence de secrets familiaux jusque-là enfouis. Sophie

se lance alors dans une quête de vérité pour éclaircir ces zones d'ombre, avant qu'il ne soit trop tard.

Cherchant des réponses auprès des habitants de son village natal, Sophie se heurte à des réticences, comme si un secret pesait sur sa famille. Sa découverte d'une série de lettres d'amour anonymes dans le grenier de sa mère chamboule toutes ses certitudes, la poussant à remettre en question son histoire, ses racines, et son identité.

Avec beaucoup de sensibilité, Mélusine Huguet traite des thèmes de la **mémoire**, des **secrets de famille** et de la **quête de vérité**, tout en brossant le portrait d'une héroïne confrontée à la fragilité de ses repères. Porté par des personnages justes et attachants, ce roman bouleversant d'humanité explore les liens familiaux complexes et l'impact des non-dits sur la construction personnelle.

En mêlant tendresse et tension émotionnelle, **Le Coin de table** captive par sa manière subtile d'aborder la question des racines et du poids du passé, tout en rendant hommage aux traditions familiales et à la solidarité villageoise.



A chaque parution du Mont'mag, nous vous proposons, avec l'aide des bénévoles de la section ASCM bibliothèque de Montmain, un livre et un auteur. Pour cette première, nous allons à la découverte d'une auteure très locale. Bonne lecture !

• Comment puis-je faire pour m'inscrire à l'ASCM bibliothèque ?

Rien de plus simple ! Si je n'ai pas encore retiré mes « Pass associatifs » en mairie, j'ai jusqu'au 10 novembre pour les retirer et m'inscrire sinon je règle mon adhésion directement sur place : 4 euros pour les enfants et 8 euros pour les adultes.

• Quels sont les horaires d'ouverture ?

Le samedi matin de 10h à 12h15 de septembre à fin juin et samedi matin de 11h à 12h en juillet et août.

POINT SUR LES TRAVAUX

A la demande de la mairie, la Métropole est intervenue pour remettre en état la chaussée et les trottoirs en différentes places. Il a été procédé à la remise en état du fossé du Chemin de Forrières et la création d'un caniveau pour canaliser l'eau de pluie qui provoquait des inondations chez les riverains. Dans le même temps, le trottoir a été repensé afin de résister au passage des véhicules et au ruissellement.

Les agents de la commune ont procédé au débouchage du caniveau traversant le bas de la rue de Bois-L'Evêques afin de canaliser l'eau de ruissellement vers les zones de rétention en contrebas de la chaussée. Ce caniveau était bouché depuis des années ce qui provoquait des ruissellements sur la route et des risques d'inondation accrus pour les riverains.

Déjà portée par notre équipe durant la mandature précédente, le projet de sécurisation des déplacements de piétons dans la commune par la création de trottoirs sur les chaussées qui n'en sont pas équipées, va voir le jour. Ainsi, dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement de la Métropole Rouen Normandie, la réfection de la chaussée de la rue de Bois-L'Evêques s'accompagnera de la création d'un trottoir, de la mise en place

d'un éclairage public et de l'enfouissement des réseaux. De plus, un trottoir devrait être créé au bord de la route de Mesnil-Raoul, du rond-point du Calvaire à l'entrée de la résidence du Grand chêne.

Une commission urbanisme était prévue courant Octobre pour entamer la réflexion sur le réaménagement de la place Oetzen et des abords de la mairie, à sa suite des réunions de travail avec les habitants de la commune seront organisées. N'hésitez à venir donner votre avis.

INTERVENTIONS DE L'ENTREPRISE DES PAPILLONS BLANCS

Suite à notre printemps pluvieux et à un été qui ne fut pas, comme les années précédentes, caniculaire, la végétation en a profité pour croître, augmentant de façon croissante le travail de nos agents. D'ailleurs, ils n'ont pas été les seuls à tondre, tailler, désherber... puisque la mairie a vite été en pénurie de sacs à déchets verts, devant l'afflux de Manemontais devant entretenir plus qu'habituellement leur jardin. Afin que notre commune soit la plus entretenue possible et qu'il soit agréable de s'y promener, l'équipe municipale a décidé de faire appel à un prestataire extérieur, « Les Papillons Blancs ». Cette entreprise d'espaces verts emploie des personnes en situation de handicap et facilite leur insertion dans la société. Si évidemment, cette prestation a un coût pour la commune, celui-ci a été budgétisé au regard d'économies faites dans d'autres domaines. Ainsi, grâce au travail efficace et régulier de nos agents et des « Papillons Blancs », le nombre de jour nécessaire pour entretenir la commune va diminuer, permettant une rotation plus courte entre chaque entretien.



VIDÉOPROTECTION

Depuis plusieurs années, la commune de Montmain est équipée d'un système de vidéoprotection. Système qui filme les abords directs des bâtiment communaux, afin d'en assurer la sécurité et de prévenir des vols et des dégradations.

Lors de la mandature précédente, un projet de vidéoprotection avait été initié. La nouvelle équipe municipale a choisi de poursuivre les consultations et lors du dernier Conseil Municipal, le résultat de l'appel d'offre a été présenté et les attributaires des 2 lots ont été validés par une délibération.

Les travaux devraient commencer prochainement. Plébiscité par les forces de l'ordre, ce dispositif de caméras aux entrées et sorties du village, n'empêchera certainement pas les cambriolages mais dissuadera et fournira une aide précieuse aux services de la gendarmerie.



TRAVAUX À L'ÉCOLE



Durant les congés estivaux, et à la demande de l'équipe enseignante de l'école élémentaire «Les Câtelaines», les agents communaux ont démonté les jeux en bois et le poulailler qui équipaient une partie de la cour.

En effet, ces éléments étant dégradés, peu ou pas utilisés et trop souvent à l'origine de «bobos», il était préférable de les ôter. Dans le même temps, les agents ont procédé à la mise en place de marquages au sol, certains servant à organiser la rentrée en classe et d'autres ayant un but ludique. Ces aménagements s'inscrivent dans la réflexion qui est menée pour la renaturation de la cour et la réorganisation de cet espace.

Enfin, profitant de l'inoccupation des locaux, il a été procédé à certains aménagements voulus par les enseignants comme la pose d'étagères murales, le remplacement des patères dans le couloir ou bien le recouvrement de pans de murs par du liège. Ces menus travaux, en suspens depuis un certain temps pour certains, permettront une amélioration de la qualité de vie à l'école de nos enfants, comme celle des enseignants.



ORAGE DU 30 JUILLET 2024



Effet du dérèglement climatique ou conséquence normale du jeu des masses d'air en période estivale, les événements climatiques orageux provoquent des inondations et de forts ruissellements. Nous sommes, toutefois, bien obligés de reconnaître que ces événements sont de moins en moins exceptionnels et de plus en plus récurrents.

L'orage du 30 juillet dernier a ainsi fortement dégradé le Chemin de la Petite Commune. La mairie a donc proposé un chantier citoyen le samedi 21 septembre pour sa remise en état. Ce fut un moment de partage qui a montré que les Manemontais étaient attachés à leur commune.

Nous avons une pensée pour les nombreux habitants ayant subi des inondations suite à cet orage jamais encore entrevu sur Montmain (3600 impacts de foudre en 2 heures). La mairie a apporté son aide quand elle le pouvait et a d'ailleurs entrepris, avec l'aide de la Métropole, des actions et des projets visant à limiter l'impact des conséquences de futurs épisodes climatiques « exceptionnels ».

ABRIBUS

Pour des raisons de sécurité évidentes, l'abribus situé route de Lyons et qui avait été posé à la descente, devra être déplacé. Toutefois, le coût étant excessif et identique celui d'une pose d'un abri neuf, nous a fait réfléchir. La commission « Urbanisme » a donc étudié différentes possibilités pour minimiser les frais et doter la commune de 3 nouveaux arrêts de bus. Dans un premier temps, une pose-dépose par nos soins, suivie d'une certification va donc être envisagée et sera programmée fin 2024. La pose, sur le même principe des 3 autres abribus, devrait suivre début 2025.

TERRAIN DE TENNIS

Le terrain de tennis qui se trouve au centre de la place Oetzen est à l'abandon depuis des années. Il avait été envisagé pendant un temps de le convertir en zone de jeux pour les enfants (installation de jeux commandés par nos prédécesseurs et déplacement de ceux du city), ainsi que d'équipements sportifs de plein air pour les parents les accompagnants, mais son état est trop dégradé pour permettre sa conversion.

Il devrait donc être procédé rapidement à sa déconstruction ; le travail de réflexion sur le devenir de cet espace central mené en commission urbanisme, a fait émerger la possibilité d'un terrain multisport pouvant être démonté afin de prévoir le futur aménagement de la place Oetzen.



ECOLE LES CÂTELAINES

Une journée d'initiation au bricolage et à la découverte des métiers manuels.

Le 7 mai 2024, l'école des Câtelaines à Montmain a vibré d'une énergie créative et enthousiaste, alors que la classe de CE2 de M. Pailloux s'est transformée en un véritable atelier de bricolage. Cette journée spéciale, placée sous le signe de la découverte et de l'apprentissage des métiers manuels, a été animée par David Pailler, parent d'élève, menuisier de métier et Compagnon du Devoir.

Découverte des métiers manuels

La matinée a débuté par une animation ludique qui a captivé l'attention des élèves : à partir de photos, ils ont dû identifier différents métiers manuels. Ce jeu a non seulement permis aux enfants de découvrir une variété de professions, mais il a aussi suscité des échanges passionnés sur les métiers exercés par leurs proches.

Ensuite, chaque jeune bricoleur en herbe a reçu une image représentant un tronc d'arbre. Leur mission ? Estimer l'âge de l'arbre à partir des cernes. Cette activité a servi de point de départ pour une discussion enrichissante sur les matériaux qui nous entourent et sur l'importance de respecter les matières premières offertes par la nature



« David Pailler, Compagnon du Devoir »
Un menuisier passionné qui a partagé son savoir-faire avec les enfants



Sécurité avant tout !

Avant de se lancer dans la réalisation pratique, nous avons pris le temps de préparer un mannequin numérique pour le travail en toute sécurité : gants, casque, chaussures de sécurité... rien n'a été laissé au hasard. Chaque règle de sécurité a été soigneusement revue et appliquée par l'ensemble des participants.

Passons à l'action !

Après une pause déjeuner bien méritée, le moment tant attendu est enfin arrivé : la fabrication d'un ouvrage. Six groupes de quatre élèves ont été constitués pour réaliser des jeux de kermesse, chacun avec ses propres caractéristiques. Plans en main, les enfants se sont lancés dans la lecture, le traçage, la découpe à la scie et l'assemblage à la visseuse, sous l'œil vigilant du professionnel.

Une fin de journée en apothéose

En fin de journée, il était temps de tester les réalisations ! Les enfants ont pu s'amuser avec les jeux fabriqués par leurs camarades, découvrant ainsi le fruit de leur travail collectif. La journée s'est clôturée en beauté.

Lors de la kermesse qui s'est déroulée au mois de juin à Mesnil-Raoul, les parents et enfants ont pu admirer les œuvres réalisées.

Cette journée a été un moment de partage, d'échange et de découverte inoubliable. Merci à M. Pailloux pour sa confiance et à tous les accompagnateurs. Un grand merci également aux entreprises partenaires : Dispano Rouen, Foussier Quincaillerie et la Menuiserie Dévilleoise.

David Pailler

CENTRE DE LOISIRS

Le Centre d'Animation et de Loisirs Manémontais (C.A.L.M) : Un Havre Ludique pour les Enfants

Cet été, le centre d'Animation et de Loisirs Manémontais (C.A.L.M) a ouvert ses portes pour la période estivale du 8 juillet au 2 août et du 26 au 30 août 2024.

Accueillant 50 enfants de 3 à 11 ans révolus, l'équipe d'animation composée de 6 personnes a proposée des activités éducatives et ludiques de qualité en explorant plusieurs thèmes comme : le sport, l'artisanat, le camping, la créativité ou encore des ateliers sur Montessori.

Des temps forts ont été organisés notamment : une sortie à Biotropica, des goûters festifs, des élections Mister et Miss Camping.

A chaque session de vacances, l'équipe élabore un projet pédagogique en lien direct avec le projet éducatif de la structure répondant aux objectifs principaux : Favoriser le développement de l'enfant, Développer l'autonomie et la responsabilité, aider l'enfant dans l'apprentissage de la vie collective.



CRÈCHE

L'Arbre aux Fées, notre crèche

Le multi-accueil municipal de Montmain, l'Arbre aux fées, a une capacité d'accueil de 18 places, pour des enfants âgés de 10 semaines à 3 ans révolus. Les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi.

Les enfants sont accueillis par une équipe de 6 professionnelles de la petite enfance :

- Une Directrice, Educatrice de Jeunes Enfants (Anne)
- Deux Auxiliaires de puériculture (Linda et Tiphaine)
- Trois Animatrices d'éveil (Jennifer, Laetitia, Marion)

Une référente Santé et Accueil Inclusif (Laura), intervient sur demande de l'équipe et lors de réunions sur des thématiques définies.

Un agent d'entretien s'assure de la bonne hygiène des locaux (Nathalie).

L'équipe bénéficie de la mise en place d'ateliers d'analyse de pratiques professionnelles. Il y en aura 3 sur l'année scolaire.

L'équipe a pour but de respecter les rythmes de chacun et de veiller au bon développement psychomoteur, affectif et cognitif des enfants.

L'Arbre aux fées est un lieu de socialisation et d'apprentissages. Des activités variées et adaptées aux capacités des enfants sont proposées quotidiennement : peinture, pâte à modeler, collage, manipulations, jeux symboliques, dessins (aux feutres, crayons, pastels...), chansons, lectures, musique, éveil sonore, parcours moteur, danse, jeux extérieurs, puzzles, encastresments, jeux de texture, memory, lotos... (Liste non exhaustive).



CRÈCHE

L'Arbre aux Fées, notre crèche (suite)

Les enfants participent librement et selon leurs envies aux ateliers.

Des sorties à la bibliothèque et au gymnase s'organisent avec les enfants dont la marche est bien acquise et autonome.

L'un des nouveaux projets, mis en place depuis septembre, est un atelier cuisine, au cours duquel les enfants confectionnent un gâteau. Vous trouverez ci-dessous la recette proposée en septembre et celle d'Octobre.



Il reste quelques places disponibles pour des accueils le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Les demandes d'inscription sont à adresser par mail : creche@montmain.fr

Pour tout besoin d'information,
vous pouvez contacter le
02 35 79 29 22.



SICAPER

Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique du Plateau EST



La commune de Montmain est donc engagée depuis plusieurs années dans le projet du centre aquatique du plateau EST. Vous êtes nombreux à nous demander des explications quant à son ouverture et à son coût. Les problèmes rencontrés par notre future piscine et les rebondissements sont nombreux et méritent une explication en détail.

C'est pourquoi, nous vous proposerons très vite une réunion, afin d'échanger sur ce sujet très délicat.

Sachez que nous travaillons, avec les 9 autres communes constituant ce syndicat, à permettre une ouverture le plus rapidement possible.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous informer de la date de cette future réunion.



MOBILITÉ MÉTROPOLE DE ROUEN

Prendre le train avec Astuce sans surcoût ? Depuis le 1^{er} septembre, c'est possible !

Face à la croissance des déplacements quotidiens et aux enjeux environnementaux, la Région Normandie, la Métropole Rouen Normandie, le Syndicat mixte Atoumod, et SNCF Voyageurs Lignes Normandes, ont décidé de mettre en place un nouveau dispositif permettant de faciliter et développer l'intermodalité. Ainsi, depuis le 1^{er} septembre 2024, les abonnés du réseau Astuce peuvent aussi prendre le train entre les huit gares de la Métropole de Rouen.

Plus besoin de billet de train pour voyager, l'abonnement Astuce peut désormais servir de ticket SNCF. Ce service, lancé à titre expérimental, concerne dans un premier temps les seuls abonnés du réseau Astuce, et sera étendu ultérieurement aux voyageurs occasionnels disposant de titres de transport urbains.

- **Principe de l'offre :**

Les abonnés du réseau Astuce peuvent voyager en bus, en métro, et en train Nomad dans les 8 gares SNCF situées dans la Métropole de Rouen avec un seul support 100 % digital, l'abonnement «M-ticket MyAstuce». Les gares concernées sont : Rouen, Maromme, Malaunay-Le Houlme, Sotteville-lès-Rouen, Saint-Etienne-du-Rouvray, Oissel, Tourville-la-Rivière et Elbeuf Saint-Aubin. Au-delà, il faudra se munir d'un billet SNCF.

Si vous êtes abonné ASTUCE, comment ça marche ? *Flashez le QR code.*





TRIBUNES

Groupe « Ensemble Agissons Pour Montmain » (majorité municipale)

Entre le dérèglement climatique, qui est un symptôme du réchauffement planétaire, et l'appauvrissement de la biodiversité, c'est un monde peu enviable que nous promettons à nos enfants. C'est pourquoi, notre équipe a resserré ses liens avec la Métropole Rouen Normandie et sa société publique ALTERN.

Cette préoccupation n'est pas seulement la nôtre, puisque les élèves de l'école des Câtelaines ont sollicité la mairie pour un projet en lien avec l'environnement et le recyclage. Notre projet pour la commune vise à réduire au maximum notre impact sur le territoire et plus largement sur l'environnement, tout en proposant un niveau de service accru aux administrés.

Pour cela, toujours avec le concours de la Métropole, nous avons proposé au conseil municipal une délibération visant à déclarer le territoire de la commune, zone d'accélération des énergies renouvelables. Nous travaillons à la mise en place d'une solution de production photovoltaïque et à l'achat d'électricité verte à la commune de Saint Aubin Epinay.

Nous travaillons aussi à l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux et à une meilleure prise en compte des contraintes environnementales pour les projets d'aménagements importants à venir. Enfin, nous allons très prochainement proposer aux enfants du centre de loisir des repas respectant la loi EGALIM (aliments BIO et locaux).

Non seulement ces actions vont dans le sens d'un avenir meilleur, mais elles contribuent systématiquement à l'amélioration des finances de la commune.

Groupe « Pour vous, un engagement renouvelé »

Ce groupe n'a pas souhaité présenter de tribune malgré nos demandes.

EVÈNEMENTS À VENIR

NOVEMBRE 2024

30/11 Bourse aux jouets organisée par le comité des fêtes

DÉCEMBRE 2024

1/12 Marché de Noël organisé par le comité des fêtes

8/12 Spectacle de Noël des Enfants jusqu'à 10 ans, organisé par la mairie

14/12 Noël des ados et des grands organisé par la mairie

15/12 Repas de Noël de nos Aînés (plus de 65 ans), organisé par la mairie

JANVIER 2025

10/01 Vœux du Maire

11/01 Boum pour les enfants organisée par le comité des fêtes



***A lire dans notre prochain numéro,
notre village se mobilise pour Octobre rose...***

